

Conseil d'école du 21 mars 2023

Présents :

Parents : Mme Louis-Fernand, Mme Amal, Mme Vilain, Mme Jacquemin

Représentants de la mairie : M. Jouanny-Ramey

Enseignants : M. Debroise, Mme Darras, M. Simon, Mme Bohanne, Mme Guénégo, Mme Rusquet, Mme Haslé, Mme Le Tual, Mme Liègre, Mme Mancel

Excusés ou absents : Mme Hervé (IEN), Mme Preis (mairie), Mme Lotton (enseignante UPE2A), M. Lepaisant (enseignant) Mr Gaspaillard (RPE), Mme Estarque (RPE), M. Van de Castele (RPE), Mme Le Baron (RPE), M. Al Hussein (RPE), Mme Mouali (RPE)

2 - Choix d'un secrétaire : Mme Jacquemin

3 - lecture de l'ordre du jour :

- Bilan des actions pédagogiques et du fonctionnement de l'école
- Présentation des actions à venir
- Questions diverses des représentants

4- Bilan des actions et du fonctionnement de l'école

Fonctionnement de l'école :

Effectif : actuellement 234 élèves (des arrivées et des départs depuis le précédent conseil d'école)

Pour la rentrée 2023, seul 210 élèves sont inscrits/prévus. M. Le Directeur Académique a décidé de la fermeture d'une classe à la rentrée 2023 (après 3 années d'ouverture de classe récemment). Il n'y aura donc que 9 classes au lieu de 10. C'est la classe du poste de Mme Le Tual qui est fermée car elle a obtenu sa mutation à la Réunion.

AESH/AVS : actuellement il y a 6 AESH sur l'école qui accompagnent 9 élèves. 1 élève n'est pas accompagné malgré la notification et sur les 9 élèves accompagnés, 4 n'ont que quelques heures sur des temps imposés qui ne correspondent pas aux besoins des élèves (ex : présence de l'AESH l'après-midi pendant le sport et non le matin pendant les maths).

Service civique : Emilie GILOIS est arrivée en janvier. Elle intervient en classe selon les besoins des enseignants, à temps plein pour 6 mois.

UPE2A : nous avons accueilli deux nouveaux élèves dans le dispositif habitant sur la commune de Vezin. Le dispositif est maintenu l'année prochaine.

Liaison scolaire/périscolaire/municipalité

Nouvelles inscriptions : sauf pour les inscriptions dans le cadre de l'UPE2A, les familles doivent d'abord prendre RDV avec le pôle jeunesse avant de faire l'admission à l'école. Des dysfonctionnements persistent. Les directrices redemandent que les certificats

d'inscriptions délivrés par le pôle jeunesse ainsi que les fiches d'inscription soient envoyés dans les écoles avant l'admission pour éviter des situations embarrassantes. Il y a que des cas sporadiques où il y a eu un manque de communication/transmission, mais ça marche plutôt bien.

Liaison périscolaire/scolaire :

- Il y a des échanges avec Jérémie à 11h45 et 13h35 pour les transmissions. Il y a beaucoup moins de conflits cette année que les années précédentes, probablement grâce aux activités mises en place.
- Les médiateurs ont été mis en place.

Municipalité :

- La réécriture du PEDT est en cours. La première réunion a eu lieu mardi 13 mars, la prochaine sera le 11 avril.
- L'école remercie la mairie pour le budget 2023, qui a permis entre autres la prise d'abonnement-littérature.
- Études dirigées : se poursuit, tous les élèves qui l'ont demandé ont été pris, ou seront pris pour au moins l'une des périodes. Si un enfant n'a pas été pris, et qu'il avait bien rendu le papier, il faut s'adresser directement à l'enseignant. Il y a eu 4 exclusions en période 4 suite à des problèmes de comportements qui se sont répétés malgré des échanges avec les élèves et les parents. Le dispositif est bien inscrit dans les lignes budgétaires pour être poursuivi l'année prochaine.

Bilan des enseignants : TB

Bilan des parents : rien à signaler

Bilan de la municipalité : rien à signaler

Évaluation de l'école :

- Temps 1 : réalisation de l'auto-évaluation par les différents partenaires : enseignants/municipalité/parents
-> synthèse envoyée à l'académie fin février
- Temps 2 : échanges avec les évaluateurs prévus le 27 et 28 mars (En attente d'un retour des évaluateurs pour connaître l'organisation)
- Temps 3 : une synthèse de ces échanges sera envoyée et pourra être modifiée
- Temps 4 : présentation en conseil d'école

5- Actions réalisées depuis le premier conseil d'école et à venir

Axe 1 : Faire entrer les parents dans l'école :

- *Jeux de société* : avant les vacances de Noël et d'hiver avec la ludothèque de Mordelles sur les jeux coopératifs et de motricité. La prochaine période sera sur les jeux traditionnels et de langage, dans le but de développer les compétences

des enfants. L'objectif est d'inviter les parents à venir jouer avec les enfants dans les classes.

- *Remise des livrets.* La remise en main propre avec entretien est une initiative de l'école, dans d'autres établissements, ils peuvent être envoyés par courrier postal par exemple. Chaque enseignant a proposé son organisation : samedi matin, avant l'école, le midi ou après l'école.

Bilan des enseignants : positif dans l'ensemble même si quelques familles ne sont pas venues au RDV ou n'ont pas répondu malgré plusieurs relances (mot, de vive voix, mail). Les enseignants soulignent l'importance de prévenir quand les familles ne peuvent pas venir.

Bilan des parents : très positif, voir le compte rendu du questionnaire.

Bilan de la municipalité : Rien à signaler.

- *Vente des gâteaux :*

Bilan des enseignants : positif. L'école maternelle nous a demandé de déplacer la table qui est à côté de leur entrée.

Bilan des parents : Bonne initiative qui aide certaines familles à rentrer dans l'école quand elles donnent un petit coup de main à la vente.

Bilan de la municipalité : rien à signaler

Attention aux assiettes oubliées, il faut penser à mettre son nom sous l'assiette ou à défaut à réclamer son assiette le lundi. De nombreuses assiettes sont encore à l'école dans l'attente d'être réclamées.

Axe 2 : concentration, attention et motivation des élèves

- *Délégués de classe et médiateurs* : réunion vendredi 17 mars

Axe 3 : comprendre son environnement (communication/compréhension/syntaxe)

Le projet « *Les petits Champions de la lecture* » pour les CM : 16 janvier -> élections du représentant CM1 et CM2 par le jury (M. Le Maire, Emilie Gilois, Charlotte (médiathèque), M. Clozel (CPC). Le 2 avril aura lieu la finale départementale à Bécherel.

Les retours sont très bons, c'est une bonne expérience, enseignants et élèves sont très contents.

Parcours culturel :

Théâtre :

Une actrice viendra à l'école faire un spectacle pour remplacer celui qui avait été annulé

Musique :

Les projets se poursuivent avec l'école de musique de la Flume.

- Projet cycle 2 : voyage musical à travers le temps
- Projet cycle 3 : prise de conscience de l'éco-citoyenneté par la musique
- Un spectacle (cycle 3) à la Paillette a eu lieu le 26 janvier sur le thème de l'écologie (cycle 3)

Médiathèque municipale :

- Nouvelle organisation : 3 animations en lien avec nos projets et 3 séances courtes d'emprunts.
- Valise thématique sur les BD

Rencontre avec un auteur

- Cycle 3 : visite des archives à Rennes en novembre/décembre (exposition sur la BD de Bruno Bertin) et travail avec Bruno Bertin : 24 janvier
- Cycle 2 : Sandra le Guen : 14 et 21 janvier

Printemps des poètes avec l'école de Vezin

- En collaboration avec le STAR, les élèves de Vezin sont venus lire des poèmes dans toutes les classes. Un deuxième jour était prévu mais annulé à cause de la grève des transports.

À venir :

- Musée des beaux-arts : cycle 2
- Activité autour du 100ème jour, qui deviendra 101^{ème} jour (11 Avril) car sinon ce serait en même temps que la semaine des jeux olympiques et paralympiques.
- L'école s'est proposée pour être ambassadeurs d'art, ce qui donne accès gratuit à certains musées.

Bilan des enseignants : Très bonnes expériences en général.

Les rencontres avec les auteurs étaient un point fort de cet axe. C'était « très chouette », très riche et parfois émouvant. Les auteurs étaient passionnés, et cela a motivé les élèves et leur a montré le fruit du travail sur le long terme. Les élèves étaient impressionnés, et ont beaucoup apprécié de mettre un visage sur le nom.

L'école a souligné le très bon fonctionnement avec la médiathèque.

Bilan des parents : Très bien

Bilan de la municipalité : rien à signaler.

Parcours Citoyenneté :

- Téléthon : une mosaïque a été réalisée par les deux écoles. Elle est exposée dans le hall d'entrée de l'école

Bilan des enseignants : très beau projet

Bilan des parents : très bien

Bilan de la municipalité : très bien, bonne participation

- Projet jardinage avec les services techniques/espaces verts : aménagement du nouvel espace dans la cour (CP). L'école a souligné et remercié la très grande réactivité des services techniques.
- Projet autour de l'eau avec Ecodo (cycle 3) en cours actuellement : 4 séances en classe (Petits Débrouillards), incluant les notions de faire attention à l'eau. C'est une très bonne animation, les partenaires amènent du matériel, les enfants sont intéressés.
- Échanges entre les GS et les CP, en janvier autour des danses et de la cuisine bretonne, les CP vont faire de la lecture aux GS et il y a aussi des temps de jeux de société.
- Échanges prévus également entre les CM2 et le collège, à définir. Les portes ouvertes du collège ont été proposées dès les CM1. L'école a demandé à ce que les portes ouvertes soient faites plus tôt.

Parcours Sport :

- Piscine : Les séances ont été annulées suite à une erreur de la piscine. Il a été demandé pour la rentrée prochaine de pouvoir bénéficier de 2 créneaux exceptionnellement sur le temps scolaire -> La municipalité a donné son accord pour le budget, il faut voir si du côté de la piscine ils proposent bien deux créneaux. La priorité sera donnée au CE2, et si deuxième créneau se sera CE1 ou CP à voir en fonction de la période de l'année (difficile de faire la piscine en Septembre avec les CP). Pour rappel l'objectif de ces séances est d'appréhender la peur de l'eau.
- Golf : les 3 classes de CM2 sont allées/vont au golf de St Jacques. Cette activité est aussi entièrement prise en charge par la municipalité.

À venir :

- Balle au pied (toute l'école) à partir d'avril, avec 10 séances en co-intervention, c'est-à-dire avec un animateur 1 séance sur deux. Ça marche très bien.
- Semaine Olympique et Paralympique du 3 au 7 avril sur le thème cette année du handicap, pour toute l'école. Plusieurs animations seront proposées avec des temps forts, par exemple cérémonies d'ouverture, de clôture. Ce travail est mené avec la municipalité qui a obtenu le label « Terre de jeux ». Un service civique a été engagé pour travailler sur ce thème. Cela avait déjà été fait avec beaucoup de succès l'année dernière. Les activités sportives sont adaptées à différents types de handicap, cette année, il y aura par exemple badminton sur fauteuil roulant et torball (un jeu de balle pour malvoyants). Du matériel est fourni comme fauteuils roulants, masques, etc... pour donner un aperçu aux enfants des conditions dans lesquelles les personnes avec un handicap pratiquent ces sports.

6- Questions des RPE

Liste Questions

1. Pourrait-on prévoir une action conjointe école et/ou mairie et/ou RPE vis-à vis du manque d'AESH dans l'école ? Nous avons appris que dans plusieurs classes il y avait des enfants qui n'en avaient pas alors qu'ils en auraient besoin

L'école fait remonter régulièrement à l'Académie le manque de AESH. Une limite pour le recrutement des AESH est qu'il faut qu'il/elle habite à maximum 20 km de l'établissement scolaire.

Les RPE peuvent préparer un courrier, Mme Bohanne leur enverra les informations sur le nombre d'enfants avec notification, mais qui ne sont pas accompagnés, ainsi que les informations de contact des personnes à qui envoyer le courrier.

Un autre problème est la lourdeur administrative des dossiers pour la reconnaissance de besoin d'accompagnement, les enseignants aident les familles dans les démarches, mais il serait bien que ces familles puissent aussi être accompagnées par d'autres familles. Les RPE proposent que la directrice ou l'enseignant n'hésitent pas à dire aux familles de les contacter.

2. Serait-il possible de mettre sur le site de l'école (rubrique : Le coin des parents / Représentants des parents d'élèves au conseil d'école) les résultats de nos questionnaires ?

Oui, ce sera fait.

Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 20 juin à 18h15.